

APPEL À PROJETS 2015

L'Université Ouverte des Humanités (<http://www.uoh.fr/front>), l'Université Numérique Thématique consacrée aux Sciences humaines, Sciences sociales, Lettres, Langues et Arts publie un nouvel appel à projets en 2015.

Bien que toutes les productions continuent d'être les bienvenues, une attention particulière sera accordée cette année au continuum bac-3/bac + 3, l'une des priorités de l'Agenda numérique, ainsi qu'aux dispositifs innovants de formation (MOOC, formations hybrides, Flipped classroom, etc.).

Caractéristiques des projets attendus pour le 15 mai 2015

- **Volet 1 : Production de MOOC propédeutiques (prioritaire - actions 1 et 2 de l'Agenda numérique)**

Objectif : découvrir et réussir ses études dans les disciplines des Humanités (L0)

Afin de permettre aux futurs étudiants de mieux choisir leur formation, de mieux évaluer le niveau de connaissances pré-requises par cette formation, mais également afin de permettre aux étudiants de licence de se positionner vis à vis du référentiel de la formation suivie, l'UOH s'engage dans la coordination de MOOC pour leur permettre de découvrir les disciplines des Humanités.

Les étudiants entrants en licence ayant souvent une vision restreinte ou en construction de leur formation à venir, et pouvant par conséquent être déstabilisés par les contenus enseignés, l'objectif principal de ces MOOC sera de fournir des moyens de compréhension du monde universitaire, des aperçus des différents thèmes et contenus traités dans les formations des disciplines des Humanités, ainsi que des différents débouchés en termes de métiers. Ces MOOC permettront une plus grande information des futurs étudiants et devraient ainsi pouvoir favoriser leur réussite.

Exemple illustratif en phase d'expérimentation

Un MOOC de ce type est en cours de production à titre expérimental en psychologie à l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

Il comprendra des aspects cours (supports d'introduction aux études, fiches d'orientation), des auto-évaluations (ai-je bien compris l'introduction ? cela m'intéresse-t-il ? vers quel type de métier m'engagent ces études ?) et interactions essentiellement entre étudiants pour favoriser l'entraide

(questions de cours, fléchage vers les services SUIO des établissements les plus proches, etc.). En effet, les interactions de type forum avec les professionnels semblent complexes à faire fonctionner dans ce type de dispositif.

Nous insistons que le caractère expérimental de l'exemple cité ici qui est seulement en cours de production. Il n'est donc en aucun cas restrictif et sert seulement à illustrer le propos.

L'UOH peut subventionner la production des contenus nécessaires à la mise en place du MOOC, ressources présentant différents aspects des disciplines en complément des contenus déjà existants, tests de positionnement, contenus de remédiation mais aussi l'accompagnement à la conception de ces dispositifs et la phase de déroulement du MOOC (animation, contenus additionnels éventuels évaluation,...) .

L'UOH veillera à faciliter la constitution d'équipes projet en mettant en relation d'éventuels protagonistes issus d'établissements différents grâce à son réseau (direction scientifique, équipe technique, équipe d'animation et de suivi).

Cahier des charges

- Toutes les disciplines autres que la psychologie sont concernées.
- Des tests de compétences transversales pourront être intégrés dans les projets si cela est estimé pertinent.

- Devront être présents dans ces MOOC les éléments suivants :
 - o le fonctionnement du monde universitaire
 - o les sous-disciplines présentes dans la discipline
 - o les métiers, débouchés ou parcours professionnels possibles

- Il est demandé de :
 - o veiller à ne pas désincarner la méthodologie, mais l'ancrer dans la discipline traitée, ainsi que dans des pratiques et des applications afin qu'elle soit inscrite dans un processus global d'apprentissage ;
 - o favoriser les interactions entre apprenants dans la mesure du possible ;
 - o prévoir des activités associées permettant notamment l'auto-évaluation ;
 - o prévoir des petits modules pédagogiques et des vidéos courtes (pas plus de 6 minutes) ;
 - o proposer un MOOC dont le volume est compris entre 12 et 24h ;
 - o permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
 - o produire des contenus interopérables (adaptés à tous les formats) afin de favoriser leur réutilisation a posteriori ;
 - o proposer une évaluation du dispositif ;
 - o prévoir la publicité et le lobbying auprès des lycées et des inspections disciplinaires.

- **Volet 2 : Production de MOOC ou de formations hybrides (prioritaire – action 5 de l'Agenda numérique)**

L'UOH offre un certain nombre de ressources éducatives libres réutilisables dans ce type de dispositifs et permettant aux établissements d'enseignement supérieur, en réduisant leurs coûts de production, de se concentrer sur les aspects de promotion, d'accompagnement et de tutorat.

Cahier des charges

- Toutes les disciplines des Humanités sont concernées.
- Les projets concernant des disciplines rares seront favorisés.
- Les projets associés à une formation existante ou à un cours existant dans un diplôme seront favorisés.
- Les projets utilisant des ressources diffusées par l'UOH seront favorisés (l'UOH pourra accompagner les porteurs dans leurs éventuels démarches vers les auteurs des ressources concernées.
- Globalement, il est demandé de :
 - o privilégier l'ouverture et la diversité (accès, contenus, styles d'apprentissage, évaluation, etc.) ;
 - o prévoir des activités associées permettant notamment l'auto-évaluation ;
 - o permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
 - o produire des contenus interopérables (adaptés à tous les formats) afin de favoriser leur réutilisation a posteriori ;
 - o proposer une évaluation du dispositif ;
- Plus spécifiquement pour les MOOC, il est demandé de :
 - o proposer des MOOC connectivites favorisant les interactions entre apprenants ;
 - o prévoir des petits modules pédagogiques et des vidéos courtes (pas plus de 6 minutes) ;
 - o proposer un MOOC dont le volume est compris entre 12 et 24h ;
 - o favoriser l'émergence et le suivi de communautés (apprenants, enseignants...),

- **Volet 3 : Tests de positionnement (prioritaire – action 2 de l'Agenda numérique)**

Face au constat d'une fréquente inadéquation entre les enseignements universitaires dispensés et les connaissances et compétence des primo-entrants à l'université, l'UOH propose dans ce volet de subventionner la production de tests de positionnement, notamment concernant les compétences transversales (maîtrise de la langue française, tests de logique, etc.), à l'image de ce qui a été initié par UNISCIEL pour améliorer la transition lycée-université.

Les objectifs sont à la fois de permettre à l'apprenant de mieux évaluer le niveau des connaissances pré-requises lorsqu'il se situe en amont d'une formation, de le conforter dans sa perception des compétences acquises vis-à-vis du référentiel de la formation suivie en aval de cette dernière, mais aussi de permettre aux établissements d'avoir un état des lieux définissant ce qui est exploitable dans les connaissances de ces primo-entrants et ce qui a besoin d'être complété ou reconstruit.

Ces tests de positionnement pourront être accompagnés de ressources éducatives libres permettant de pallier les lacunes observées ou d'approfondir les connaissances confirmées.

Cahier des charges

- Le référentiel choisi sera celui du référentiel de fin de lycée basé sur les programmes publiés au BO pour les disciplines qui le permettent. Chaque test devra alors se rapporter à un item de ce référentiel.
- Les tests de positionnement seront du type QCM ou autres et pourront comporter un lien vers des ressources de remédiation ou d'approfondissement incluses ou non dans les ressources éducatives libres du catalogue de l'UOH. Des ressources de remédiation pourront également être proposées dans le cadre de cet appel à projet.
- La plate-forme Moodle étant utilisée majoritairement dans les établissements français, les tests seront à produire au travers de Moodle en veillant à respecter un format qui sera défini par l'UOH.
- Les projets permettant d'évaluer les compétences en plus des connaissances seront favorisés.
- Les tests permettant d'évaluer les compétences transversales seront favorisés (maîtrise de la langue française, tests de logique, etc.).
- Les partenariats avec des enseignants du secondaire seront favorisés.
- Des tests déjà existants pourront être proposés.

La réponse d'un établissement à ce volet de l'appel à projets peut être uniquement une proposition de contenus. Dans ce cas, l'UOH pourra proposer le partenariat d'une équipe de médiatisation d'un autre établissement partenaire.

Dans tous les cas, l'UOH mettra en relation les différents acteurs du projet lors d'une réunion de coordination globalement et/ou par discipline. Et, un comité de relecture des questions sera mis en place pour veiller à la cohérence et l'organisation des questions dans les différentes matières.

Pour ce volet, les réponses à l'appel à projets peuvent donc être de différents ordres :

- Création de contenus
- Médiatisation des contenus
- Coordination du projet par matière
- Relecture des questions

• **Volet 4 : Production et amélioration de ressources éducatives libres**

Ce volet permet à la fois la production nouvelle et l'amélioration pédagogique et/ou scientifique de ressources brutes ou déjà scénarisées.

Cahier des charges

Les projets proposés concerneront :

- un ou plusieurs domaines disciplinaires des Humanités ;

- en priorité les projets de modules ou de partie de modules prêts à l'emploi pour l'enseignement en ligne (EAD, MOOC, etc.) ;
- principalement le niveau Licence, mais le niveau Master est également accepté ;
- des productions pluri-établissements, avec une attention donnée aux projets plurinationaux ;
- des ressources respectant les normes d'accessibilité pour les publics en situation de handicaps, avec une priorité aux projets prévoyant des ressources pouvant servir de modèle à ce sujet.

Il est recommandé de prévoir que toutes les parties soient des grains indépendants pouvant être reliés entre eux (Cf. Guide auteur inter-UNT en annexe). Ainsi, les usagers pourront accéder aux parties indépendamment du tout et inversement. La possibilité de maintenir un sens complet à la ressource, si c'est désiré, est donc maintenue. Un grain est de l'ordre de 5 à 15 minutes de lecture, d'écoute ou de visionnage. Les ressources peuvent constituer des collections ou des épisodes.

Il est demandé de prévoir :

- un prolongement des ressources à travers leur articulation à des webographies/bibliographies commentées (pouvant constituer des objets pédagogiques indépendants) ;
- des suggestions d'usages pédagogiques (une grille de formalisation sera fournie aux auteurs au moment de la mise en ligne de leur ressource) ;
- le partage d'expériences pédagogiques via les rubriques « Commentaires » sur le portail de l'UOH ;
- l'intégration d'une dimension critique explicitée (suivant public visé : contextualisation disciplinaire, oppositions théoriques, etc.) ;
- une indexation, les renseignements minimum à fournir étant : type de ressource UOH (Grande Leçon, Essentiel), titre, auteur, description courte, mots-clés, date de création, niveau, objectifs pédagogiques, domaine(s) disciplinaire(s), estimation de la durée en temps apprenant, prérequis éventuels ;
- les échanges entre auteurs de tous horizons (formats portables, interopérables...).

Sont concernés par cet appel :

- tous les établissements supérieurs, en tant que partenaires d'un ou plusieurs projet(s) porté(s) par un établissement membre de l'UOH ;
- en tant que porteur, prioritairement aux établissements membres de l'UOH, sachant que tous les établissements peuvent porter un projet sous réserve d'adhérer à l'UOH si le projet est retenu ;
- un établissement peut être porteur ou partenaire de différents projets.

Procédure de soumission des projets

Le dossier comprend impérativement :

- un descriptif de la scénarisation très détaillé, afin de permettre au Conseil scientifique d'évaluer l'intérêt pédagogique du projet de manière optimale ;
- une situation du ou des projets de réalisation par rapport aux ressources existantes dans le catalogue de l'UOH ;
- une indication des formations dans lesquelles il est prévu d'utiliser la ressource.

Éléments de constitution des réponses

- Remplir et retourner un dossier (également disponible sur le portail de l'UOH : www.uoh.fr) en l'accompagnant des pièces demandées par courrier électronique à kazarian@unistra.fr et par voie postale au bureau de l'Université Ouverte des Humanités (22 rue Descartes – BP 80010 – 67084 Strasbourg cedex), **AVANT LE 15 MAI 2015**.
- Le dossier complété doit être signé par le chef de l'établissement porteur du projet.
- Il doit être accompagné d'une lettre d'engagement signée par le responsable scientifique et les auteurs.
- L'établissement porteur du projet s'engage à assumer la gestion des droits d'auteurs.
- L'établissement porteur s'engage à mettre en place un suivi statistique des ressources produites lorsqu'elles sont également diffusées ailleurs que sur le portail de l'UOH.
- Le soutien financier de l'UOH est au maximum de 50% des moyens nécessaires sur la base de budgets consolidés faisant apparaître les apports en numéraire, en industrie et en nature du ou des établissements participant au projet. (Attention ! Le prélèvement de frais de gestion par le ou les établissement(s) n'est pas autorisé dans ce cadre.)

Procédure d'instruction et de gestion des projets

- La sélection des projets est réalisée par le Conseil Scientifique de l'UOH (2 rapporteurs par projet – [membres du CS](#)).

Aux expertises scientifiques et pédagogiques des deux rapporteurs est associé l'avis d'un expert technique. Pour discussion entre les différents acteurs, une réunion de délibération est organisée environ un mois après la date d'échéance de chaque appel à projets.

- En sus du cadrage spécifique à cet appel à projets, les critères d'évaluation scientifiques et pédagogiques sont les suivants :

CRITERÈRES GÉNÉRAUX

Qualité rédactionnelle du projet, précision et clarté de la rédaction
Caractère pluri-établissements du projet
Adéquation du projet avec les thématiques de l'UNT
Positionnement par rapport aux ressources existantes dans l'UNT
Pertinence / intérêt du public cible
Potentiel d'usage de la ressource (thématiques, cibles, etc.)
Intérêt pour la francophonie et l'international
Pertinence / cohérence du budget prévisionnel

CRITERÈRES SCIENTIFIQUES

Originalité du contenu
Richesse du contenu
Adéquation entre compétences des auteurs et contenus du projet
Adéquation entre le niveau scientifique du projet et le public cible
Adéquation entre le niveau scientifique du projet et les objectifs visés
Adéquation entre le contenu scientifique et l'approche pédagogique
Niveau d'exhaustivité, de précision
Dimension critique

CRITERÈRES PÉDAGOGIQUES

Potentiel d'usage de la ressource (établissements et formations identifiés, type d'usages...)
Clarté / pertinence des objectifs pédagogiques
Approche pédagogique (clarté, pertinence, originalité, cohérence avec les objectifs pédagogiques)
Architecture de la ressource (clarté et pertinence, articulation grains, parties...)
Facilité de réutilisation : (granularité, séquençage audiovisuel)
Présence d'activités (exercices, auto-évaluations, etc.)
Interactions pédagogiques : pertinence, cohérence avec les objectifs pédagogiques
Pertinence des médias proposés

CRITERÈRES TECHNIQUES

Outils de production (pertinence, fiabilité, pérennité, interopérabilité...)
Formats (pertinence, pérennité, interopérabilité, compatibilité...)
Outils de diffusion (intérêt, pertinence, facilité d'accès...)
Autres outils (intérêt, pertinence, facilité d'utilisation, cohérence avec le projet...)
Accessibilité (respect du RGAA, sous-titrage ou transcription des vidéos...)
Facilité de réutilisation (appropriation, usage autres contextes techniques...)
Calendrier prévisionnel (pertinence, cohérence avec le développement prévu)
Équipe technique (identification, compétence, cohérence avec le projet)
Outil(s) de suivi statistique (qualité, efficacité, pertinence)

- Suite aux retours des éventuelles navettes et à l'acceptation des projets concernés, un calendrier de réalisation détaillé (type diagramme de Gant) signé par les auteurs et le service de production devra être fourni. L'UOH établira alors une convention de partenariat définissant la collaboration (critères financiers, juridiques...) avec l'établissement concerné.

- ➔ Tout projet retenu fait l'objet d'une notification à l'établissement qui en est le porteur, soit dès la réunion de délibération, soit après navette. Le soutien financier est accordé à cet établissement.

- ➔ Les crédits sont versés en deux temps :
 - une moitié à la signature de la convention,
 - l'autre moitié à la livraison, après la remise d'un bilan budgétaire et l'acceptation de la ressource par le Conseil scientifique de l'UOH.